

Cette lettre d'information a pour objectif de vous présenter nos activités de fin 2017 au premier trimestre 2018. Au cours du dernier quadrimestre 2017, le CEG a publié son 12ème Focus, consacré aux **finances des entités régionales après la 6ème réforme de l'Etat** (voir notre site -> rubrique « Publications »), et **approfondi ses contacts avec des mouvements étrangers inspirés, comme nous, par le libéralisme social**. Ainsi, le 1er décembre dernier, nous avons rencontré des représentants du parti hongrois, Momentum. Ayant parmi ses missions la formation des cadres et des mandataires du parti, le CEG a également mis en place un **stage de prise de parole en public** avec une formatrice spécialisée en didactique et en arts du spectacle.

Au cours de ce premier trimestre 2018, le CEG a également finalisé sa réflexion, entamée lors du second semestre 2017, autour de la **problématique du financement de la sécurité sociale** en rencontrant toute une série d'acteurs (organisations syndicales, organismes mutuels, patronat et La Ligue des familles).

Le CEG est la cheville ouvrière de la finalisation de la **Charte de DéFI**, dont une première mouture a été présentée lors du Congrès du 28 janvier dernier. Bon nombre d'amendements ont depuis lors été récoltés, et l'approbation définitive de celle-ci aura lieu lors du Conseil général élargi du parti, le 18 avril prochain.

Le CEG a également publié sa **troisième édition du Manifeste du Centre d'études Jacques Georgin** (janvier 2018). Sa version numérique est disponible sur simple demande auprès de Christophe Verbist, directeur du CEG (chverbist@defi.eu – 02 533 30 16).

Le CEG, qui est au cœur de la ligne politique menée par DéFI, continuera à développer sa réflexion autour d'une vision de la société empreinte d'un libéralisme social qui réconcilie, au lieu de confronter, les piliers idéologiques classiques aujourd'hui dépassés, dans une troisième voie constructive.

N'hésitez pas à visiter notre site www.cejg.be, ainsi que notre page Facebook « Centre d'études Jacques Georgin ». Vous y trouverez les prises de position exprimées par le CEG, notamment sur la réforme des allocations familiales en Wallonie, le Pacte énergétique, la crise de la viande ou encore l'échec de l'implantation de Zalando en Wallonie. De nouvelles notes d'analyse - la liberté de presse, les provinces, la procréation et l'anonymat, la PMA et l'accouchement sous X - sont également disponibles sur notre site -> onglet « Publications ».

Laprochaineconférence-débatduCEGauralieule24avril2018,auCerclèdeWallonieàNamur,etaurapourthème«**Ledroit à l'heure du numérique : de la lumière à l'ombre**». L'orateur en sera Yves Poulet, recteur honoraire de l'Université de Namur.

PETIT RETOUR SUR NOS CONFÉRENCES-DÉBATS

Matinée d'études sur le cannabis

Maison des Associations Internationales à Ixelles (15.11.2017)

Au cours de cette matinée consacrée à la problématique du cannabis sous plusieurs aspects (pistes de régulation du marché, politique pénale, usage thérapeutique...), des experts reconnus sont venus témoigner et exposer de manière complémentaire une vision nécessairement évolutive de cette problématique, au regard d'une législation « drogues » désuète, ne correspondant plus à la réalité sociale.

Les experts invités étaient :

- Tom DECORTE, professeur à l'Université de Gand et co-auteur de l'ouvrage « Le cannabis sous contrôle » ;
- Sébastien ALEXANDRE, de la FEDITO Bruxelles, Fédération bruxelloise francophone des institutions pour toxicomanes ;
- Bernard MICHIELSEN, premier substitut du Procureur du Roi de Bruxelles ;
- Le docteur Dominique LOSSIGNOL, Unité des Soins Supportifs et Palliatifs à l'Institut Bordet.

En effet, la politique actuelle en Belgique, qui tente de restreindre l'offre de cannabis par la répression, se heurte à un paradoxe fondamental: plus la répression est forte et parvient à réprimer l'offre et à créer une pénurie, plus le prix pour le consommateur augmente. Ce qui a pour conséquence une rentabilité accrue de la production et une intensification du commerce du cannabis, avec une consommation et un nombre de personnes confrontées à la dépendance en forte hausse.

Conscients de l'inefficacité sociale de la politique répressive, nos experts ont reconnu que cette interdiction avait un caractère idéologique et que la dangerosité se situait davantage dans la maximisation des risques liés à une production illégale guidée par le profit (générant des produits dérivés dommageables en termes de santé publique) que dans le cannabis lui-même.

La piste d'une réglementation prudente et encadrée du marché du cannabis s'est assurément imposée à l'issue de notre matinée d'études, qui correspond à notre vision politique inspirée d'un libéralisme social.

Le docteur Lossignol a, quant à lui, plus spécifiquement précisé que le traitement de la douleur, en application de la loi sur les droits des patients, pouvait justifier une utilisation raisonnée du cannabis, au regard des études scientifiques existantes, et que la situation actuelle se révélait particulièrement discriminante pour les malades belges.

Conférence-débat sur la supracommunalité

Espace UCM à Namur (22.02.2018)

Notre centre d'études, en collaboration avec l'APW (Association des Provinces Wallonnes), a organisé une conférence-débat sur le thème de la supracommunalité, définie comme l'action conjointe, menée par une province et au minimum deux communes de son territoire, dans un domaine précis de l'action publique (environnement, protection civile, mobilité, santé), sous la forme d'une aide financière directe, d'un appui logistique, de la formation des agents...

Un éclairage précieux sur ce qui constitue assurément une piste pour renforcer l'institution provinciale à l'avenir, avec des exemples concrets d'initiatives menées par les cinq provinces wallonnes. Et surtout la preuve que la province au service des communes peut véritablement contribuer à une plus-value de proximité des politiques publiques, en tenant compte des spécificités propres aux communes ou groupes de communes, qui bénéficie directement au citoyen. La note de compte-rendu se trouve sur notre site www.cejg.be

Conférence-débat sur le service citoyen

Centre culturel d'Auderghem (13.03.2018)

François Ronveaux, directeur de la Plateforme pour le Service Citoyen, Emmeline Orban, secrétaire générale de la Plateforme du Volontariat, Deborah Lorenzino, présidente de DéFI Jeunes, et le ministre Didier Gosuin, qui a initié cette expérience en Région bruxelloise sur base de ses compétences en matière d'emploi, ont dressé les contours de cet instrument de citoyenneté engagée et de cohésion sociale au bénéfice des jeunes de 18 à 25 ans et au service de projets d'utilité collective.

DidierGosuinainsisté sur le fait que sur le plan sociétal, le service citoyen constituait un excellent instrument, mais qu'il n'était pas un outil de formation ni de placement, ou d'insertion socio-professionnelle.

La nécessité d'assurer la complémentarité, et non la concurrence, entre le volontariat (régi par la loi, qui dispose d'un statut, et qui peut s'effectuer tout au long de l'existence) et le service citoyen (en attente de statut, dont l'instauration est rendue difficile par la complexité de l'imbrication des compétences communautaires et régionales) a été rappelée, de même que l'urgence d'un statut légal pour le service citoyen volontaire et non obligatoire à adopter par l'Etat fédéral avec l'appui d'un accord de coopération entre l'Etat fédéral et les entités fédérées.

S'il est patent que la création d'un service citoyen justifierait des moyens budgétaires conséquents et qu'il est entendu que ceux-ci ne devraient pas grever les moyens dévolus au volontariat, il est certain que ledit service (d'une durée de 6 mois à un an, pour des indemnités encore à définir - 200 à 500 euros par mois) peut assurément, pour des jeunes désœuvrés, faiblement scolarisés, constituer un tremplin pour déterminer leur développement personnel, pour « se sentir bien dans la société » (reprise des études, engagement pour d'autres projets, vocation professionnelle), et ce, dans des domaines qui participent à la création de plus de solidarité (aide aux personnes, culture et éducation, environnement & développement durable, éducation par le sport). Le CEG poursuivra la réflexion en ce sens.